



**AUDIT DES ÉTATS FINANCIERS 2023 À 2027 ET AUTRES SERVICES
APPEL D'OFFRES 2023-FIN-01**

La Ville de Mont-Tremblant désire recevoir des soumissions d'experts-comptables habilités à agir à titre de vérificateurs externes pour effectuer divers services professionnels, notamment la réalisation d'audits des états financiers annuels pour les années 2023 à 2027 et autres services.

Les soumissionnaires doivent présenter leur soumission dûment complétée dans une enveloppe scellée, cachetée et clairement identifiée.

L'enveloppe A - Offre qualitative, qui doit être scellée, cachetée et contenir tous les documents requis, dont l'enveloppe B - Offre financière, scellée et cachetée qui contient le bordereau de soumission.

L'enveloppe A est identifiée par la mention suivante :

« Appel d'offres 2023-FIN-01 - ENVELOPPE A »

L'enveloppe B est identifiée par la mention suivante :

« Appel d'offres 2023-FIN-01 - ENVELOPPE B - Offre financière »

Les documents d'appel d'offres sont disponibles sur le site Web du système électronique d'appel d'offres (SEAO), www.seao.ca et peuvent être obtenus selon le tarif en vigueur.

Ne seront considérées que les soumissions présentées sur le formulaire de soumission de la Ville de Mont-Tremblant et distribué par SEAO.

La soumission doit être déposée au plus tard le **jeudi 5 octobre 2023 à 10 h**, en mains propres ou par messagerie spéciale à l'adresse suivante :

Ville de Mont-Tremblant
Service du greffe
1145, rue de Saint-Jovite
Mont-Tremblant (Québec) J8E 1V1
Appel d'offres FIN-2023-01

Les heures d'ouverture du Service du greffe sont de 8 h 30 à 16 h 30, du lundi au vendredi.

L'ouverture de l'**ENVELOPPE A** se fera publiquement immédiatement après l'expiration du délai, soit le **jeudi 5 octobre 10 h 01**, au Service du greffe, l'heure officielle étant déterminée par l'horloge de ce même service. À cette étape, seul le nom des soumissionnaires est dévoilé.

La Ville ne s'engage d'aucune manière à accepter la plus basse soumission ou celle ayant obtenu le meilleur pointage ni aucune des soumissions. Elle ne s'engage à aucune obligation d'aucune sorte envers le ou les soumissionnaires ni à payer aucuns frais. Elle se réserve en outre le droit de rejeter toutes les soumissions reçues et faire, si elle le juge à propos, un nouvel appel d'offres, avec ou sans modification, sur l'ensemble ou partie du présent appel d'offres.

Donné à Mont-Tremblant, ce 13 septembre 2023.

Benoit Grou
Trésorier